

15 septembre 2011

« NOUS NE POUVONS PLUS NOUS TAIRE »

Extraits d'une interview de Bernard Heckel, directeur du CNLAPS, membre du comité de pilotage (Isabelle Sarazin / ASH du 15 juillet 2011 n° 2718)

Pourquoi un « mois du travail social » en octobre prochain ?

Nous allons entrer dans la précampagne présidentielle, c'est le moment opportun pour faire savoir à nos concitoyens et à nos élus ce qu'il en est aujourd'hui de la réalité de l'accompagnement des plus démunis et de nos métiers. Dans la période actuelle où le travail social n'est plus porté par le gouvernement, voire est considéré comme une dépense inutile, nous ne pouvons plus nous taire. On sent bien d'ailleurs, à travers les nombreuses plateformes en préparation – celle de l'Uniopss, de la FNARS ou du collectif « Pouvoir d'agir des citoyens » –, combien les professionnels et responsables associatifs ont aujourd'hui besoin de parler et de faire des propositions.

Vous dites que la parole des travailleurs sociaux n'est pas reconnue...

C'est peu dire en effet ! Prenons la politique de prévention de la délinquance : le gouvernement persiste à ne l'envisager que sous l'angle de la prévention situationnelle et de la tranquillité publique et à évacuer la prévention sociale éducative. Et cela, malgré tout ce qu'ont pu dire ou écrire les associations et les professionnels ! Citons encore les « états généraux de l'enfance » organisés en 2010 par Nadine Morano, alors secrétaire d'Etat à la famille. On était un certain nombre à y croire. Un atelier s'intitulait « un meilleur positionnement pour le travail social » : son rapport, issu des réflexions et des contributions écrites d'associations et de professionnels, n'a jamais été publié. Il en est ressorti le « livret des états généraux de l'enfance fragilisée », très pâle reflet des travaux des cinq groupes de travail ! On peut aussi parler du contrat de responsabilité parentale proposé aux parents en cas d'absentéisme scolaire de leur enfant : un marché de dupes si l'on considère que le cocontractant est menacé de sanctions s'il refuse de s'engager. Pour nombre de travailleurs sociaux, le pouvoir judiciaire est la seule autorité habilitée à sanctionner les parents. Faire autrement, c'est leur demander de jouer un rôle qui n'est pas le leur !

Vous reprenez les thèmes d'indignation et de résistance au risque d'apparaître comme des nostalgiques d'un passé révolu...

Beaucoup de mouvements - l'Appel des appels, le Collectif des 39 contre la nuit sécuritaire, etc. - se retrouvent autour de la résistance. Il ne s'agit pas seulement de s'indigner mais de résister contre la mise à mal du travail social et de la conception républicaine du service public. Cela n'a rien de passiste.

Concrètement, que proposez-vous ?

Nous avons constitué un comité de pilotage avec plusieurs organisations (1) et d'autres devraient nous rejoindre. Nous comptons sur ces réseaux pour mobiliser, sur les territoires, les professionnels et faire d'octobre un mois de manifestations publiques, de débats sur les difficultés du travail social et d'interpellations des élus locaux et nationaux (2).

Et après le mois d'octobre ?

Une rencontre est prévue à Paris en décembre 2011 pour mutualiser ces initiatives et rédiger une plateforme de propositions communes pour interpeller les candidats à la présidentielle...

Organisations professionnelles et syndicales, collectifs de travailleurs sociaux ou collectifs citoyens, un site vous est préparé qui pourra aider à la coordination.

<http://octobre-du-travail-social.blogspot.com>

Faites nous part de vos mobilisations et suggestions : octobre.du.travail.social@gmail.com

Chers amis

Vous aviez reçu en juillet, avec notre lettre n°1, nous voici maintenant lancés ... C'est **collectivement que nous pourrions provoquer le débat sur le travail social** pour espérer mieux peser et réussir.

C'est aussi collectivement que nous vivons tous :

- o une crise du rapport au public : un travail au quotidien qui ne répond plus aux besoins du public et ne respecte plus la « personne ».
- o une crise du rapport à l'employeur : nos doutes sur la légitimité de l'employeur actuel, une crise de la relation cadre-salarié avec un management comme valeur écrasante (cadres eux-mêmes prisonniers de cette logique), phénomène cristallisé dans les logiques d'évaluation.
- o une crise de la temporalité : choc entre les temporalités politiques, administratives, et la « physiologie » de l'usager... la dimension du temps de la personne n'est plus celle du travail social alors que l'articulation est là nécessaire.

60 ans d'un travail social construit pas à pas sont maintenant balayés en une dizaine d'années, notre « culture du social » est aujourd'hui totalement baffouée alors qu'elle était la richesse du métier.

Contre un travail social en « état de ne rien dire » dont la fonction serait de supprimer les seuls symptômes, il nous faut réagir.

OCTOBRE DU TRAVAIL SOCIAL doit être un tremplin pour nos revendications communes. Il ne tient qu'à vous de permettre cette interpellation forte.

« Défendre le travail social. »

Par une note du 8 juillet, les ministres de l'Intérieur et de la Justice apportent aux préfets et aux procureurs une « clarification » sur la politique de prévention de la délinquance et les incitent à s'y impliquer encore davantage. On peut voir que cette politique s'est « éloignée de l'approche exclusivement socio-éducative d'origine et « s'inscrit désormais dans le registre de la politique de sécurité, en relation avec la politique pénale ». On ne peut mieux confirmer l'orientation imprimée par la loi de prévention de la délinquance de mars 2007, et d'ailleurs sans surprise le texte revient sur l'échange d'informations etc... Dans les ASH du 2 septembre Virginie Gautron, professeur de droit décrypte ce document, et incite le secteur social à « investir [les instances partenariales (CLSPD, etc.)] et y défendre le travail social ! », surtout ne pas céder à la tentation de les désertir ce qui serait, dit-elle « une façon de se tirer une balle dans le pied ».

Extrait de « Choses lues plus » - Publication du CNLAPS et Addap13.

Le rappel de nos objectifs :

- Parler de la réalité des métiers et des champs professionnels du social.
- Interpeller les élus locaux, nationaux, et les candidats à la présidentielle sur le travail social et ses enjeux.
- Prendre l'initiative de débats et d'événements citoyens locaux, interprofessionnels et intersecteurs, sur les difficultés actuelles du champ social.
- Trouver des relais dans la presse locale et nationale, au-delà des médias professionnels
- Créer un réseau de partage des informations, des résistances et des propositions.

opération relayée par 789 radiosociale

Site : www.789radiosociale.org

avec le soutien : - de l'ONES - du CNAEMO
- du CNLAPS - de la FNEJE



Mouvement pour une Parole Politique des Professionnels du champ Social

Site : <http://www.mp4champsocial.org>
Email : mp4.champsocial@gmail.com